



Saint Valery Sur Somme, le 17/02/2026

PROGRAMME FONCTIONNEL

1. Objet

Le présent programme définit les exigences fonctionnelles, techniques et architecturales pour la création d'une unité de soins palliatifs de 12 lits et de places de SMR conduites addictives en HdJ au Centre Hospitalier Intercommunal de la Baie de Somme,

L'USP devra respecter

- La dignité
- Le confort
- L'intimité
- La qualité hôtelière
- L'humanisation des espaces
- La fluidité des circuits

2. Données générales

L'USP se situera dans le bâtiment sanitaire de l'établissement, au 2^e étage. Le service bénéficiera d'une signalétique adaptée et spécifique. L'ensemble des locaux et des installations est pensé pour un accès aux personnes à mobilité réduite.

Le service disposera de 12 chambres individuelles, aménagées de façon à permettre l'installation dans chaque chambre d'un lit pour accompagnant (lit d'appoint).

Chaque chambre sera équipée d'un espace sanitaire avec douche, d'un lit médicalisé à commande électrique, de matelas et coussins anti-escarres, d'un fauteuil de repos, d'un adaptable, d'une ligne téléphonique, d'un système d'appel-malade et de fluides médicaux, d'une table réfrigérée, d'une télévision.

Un espace salon convivial sera mis à disposition des familles. Des possibilités de restauration sur place (coin cuisine, repas accompagnant) pourront être offertes aux proches.

Le service est également composé d'un bureau médical, ainsi que d'une salle destinée aux réunions de service, aux temps d'échanges, et aux entretiens avec les familles de patients.

3. Organisation fonctionnelle

L'architecture devra distinguer clairement :

- Secteurs patients
- Secteur familles
- Secteur soins

- Secteur logistique
- Secteur personnel

4. Programme des locaux

4.1 Etat des lieux actuel

➤ -2^{ème} Étage – Médecine Polyvalente (18 lits)

Hébergement

10 chambres individuelles – 17 m² chacune

4 chambres doubles – 24 m² chacune

Locaux de soins et administratifs

1 salle de soins – 23 m²

1 poste chambres soignant – 18,5 m²

1 salle de pause – 16 m²

1 salon des familles – 17,3 m²

1 bureau des internes – 13 m²

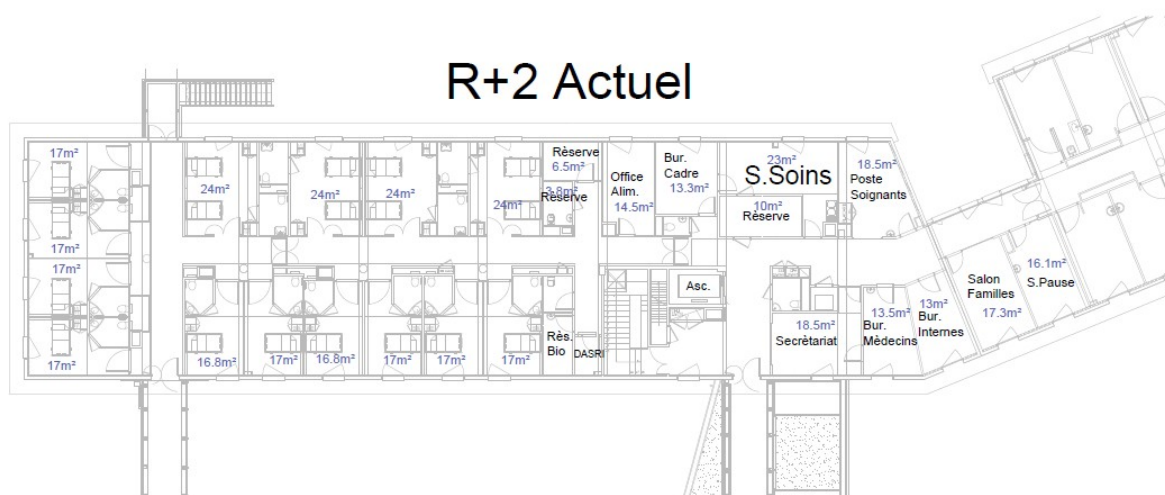
1 bureau des médecins – 13 m²

1 secrétariat – 18,5 m²

1 bureau cadre – 13 m²

1 office alimentaire – 14 m²

5 réserves – 22 m²



➤ Rez-de-chaussée – Médecine Addictologie et SMR

Hébergement

Médecine addictologie

2 chambres doubles – 24 m² chacune

2 chambres individuelles- 17 m² chacune

SMR :

9 chambres individuelles – 17 m² chacune

Locaux de soins et espaces communs

1 salle de soins – 20 m²

1 poste soignant – 20 m²

1 salle à manger – 26 m²

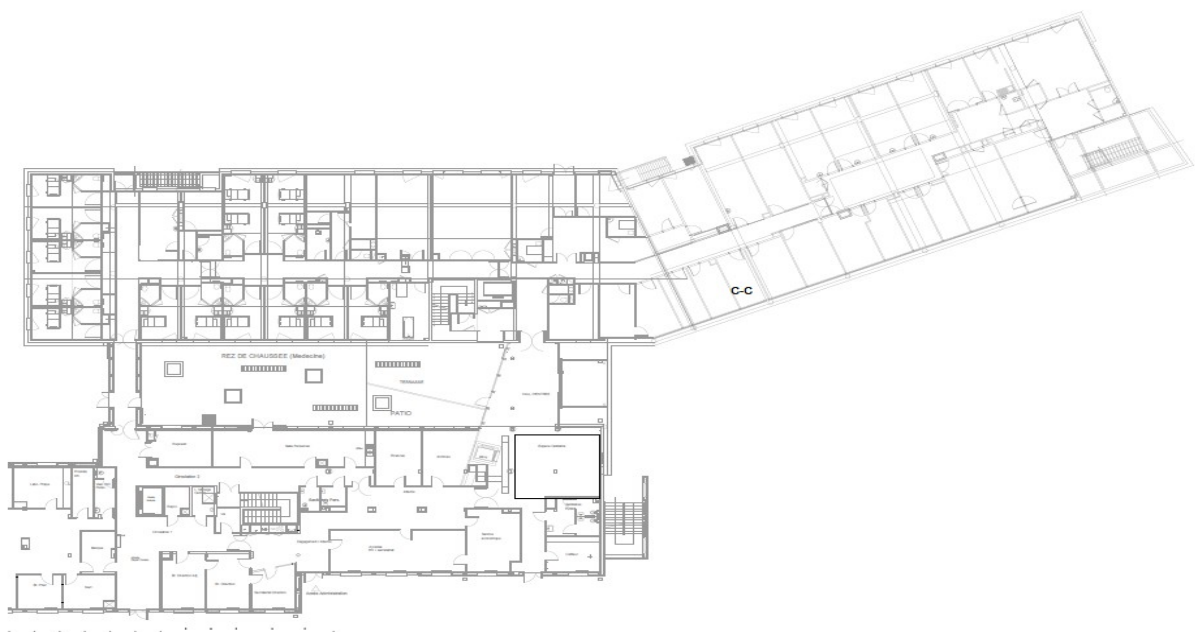
1 salle d'activités polyvalentes – 50 m²

1 salle d'activités polyvalentes – 19 m²

1 salle de bain commune – 18 m²

1 PC sécurité – 15 m²

Espace cafétéria – 50 m²



4.2 Modifications projetées

- 2^e Étage – Transformation en USP (12 lits)

Modifications prévues

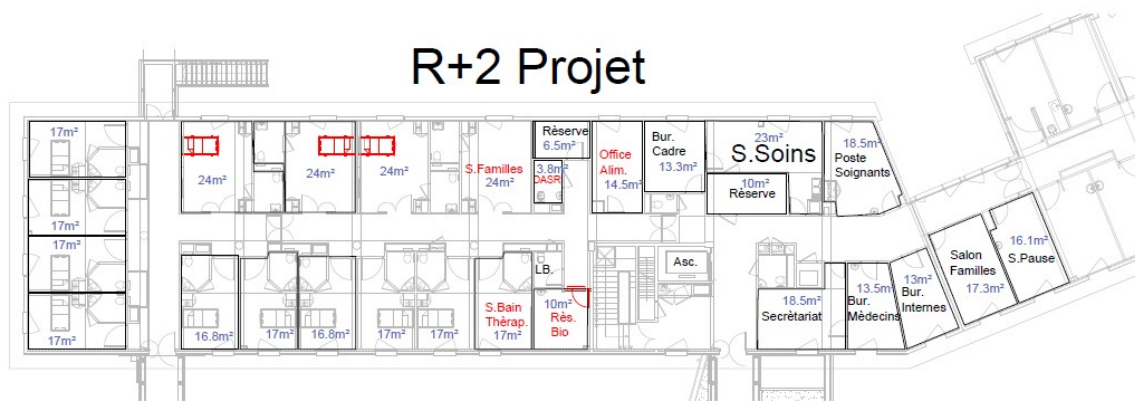
1 chambre individuelle (17 m²) → transformée en salle de bain thérapeutique

3 chambres doubles (24 m²) → transformées en chambres individuelles

1 chambre double (24 m²) → transformée en salon des familles

Capacité après modification

Passage de 18 lits à 12 lits USP



- Rez-de-chaussée – Réorganisation en 3 secteurs

Nouvelle répartition capacitaire

6 lits Médecine poly

9 lits SMR

6 lits Médecine Addictologie

Modifications structurelles

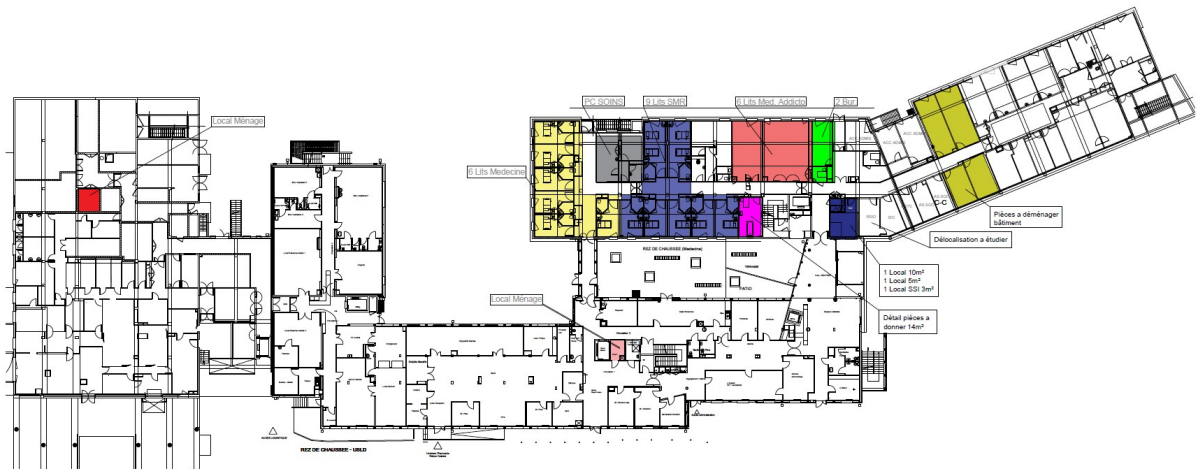
Salle à manger (26 m²) → transformée en chambre double

Activités polyvalentes (50 m²) → transformée en 2 chambres doubles

Activités (19 m²) → transformée en 2 bureaux

Espace cafétéria (50 m²) → transformé en nouvelle lieu de repas

1 PC sécurité – 15 m² → transformé en 3 pièces (SSI/2 réserves)



Acoustique

Isolation chambres ≥ 42 dB

Plafonds acoustiques

Limitation bruit chariots

5. Technique et sécurité

ERP type U 3eme Catégorie

Désenfumage réglementaire

Sécurité incendie SSI type 1

Groupe électrogène

Onduleur informatique

Appel malade centralisé

Ventilation double flux

Température centralisée

6. DÉVELOPPEMENT DURABLE

Matériaux faibles COV

Gestion énergétique optimisée

7. CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les projets seront évalués selon :

- Qualité architecturale
- Respect du programme fonctionnel
- Humanisation des espaces
- Performance énergétique
- Maîtrise budgétaire
- Cohérence des flux
- Intégration

8. ESTIMATION BUDGÉTAIRE DE RÉFÉRENCE

Coût travaux estimatif : 500 000HT (hors équipements biomédicaux)

9. LIVRABLES ATTENDUS DES CANDIDATS

- Notice architecturale
- Plans masse
- Plans niveaux 1/200
- Perspectives intérieures
- Notice environnementale
- Estimation financière
- Planning prévisionnel

CONCLUSION

L'unité devra être :

- Un lieu de soin
- Un lieu de vie
- Un lieu d'accompagnement
- Un lieu de dignité

Elle devra traduire architecturalement les valeurs fondamentales des soins palliatifs : humanité, écoute, intimité et sérénité.